



Prévenez la fraude – signalez-nous le décès d'un membre de la famille

POURQUOI AVISER SERVICE CANADA DU DÉCÈS D'UNE PERSONNE

Il est important d'éviter que le numéro d'assurance sociale (NAS) d'une personne décédée ne soit utilisé de façon frauduleuse. Le NAS sert à l'administration de divers programmes fédéraux. Chaque personne qui vit et désire travailler au Canada ou recevoir des services ou des prestations en vertu de programmes gouvernementaux se voit attribuer un numéro unique de neuf chiffres – le NAS. Aucune autre personne n'est autorisée à l'utiliser, aux termes de la loi. Toutefois, le NAS d'une personne décédée peut servir à accéder à des renseignements personnels ou à obtenir frauduleusement un emploi ou des prestations gouvernementales.

Des cartes d'assurance sociale volées, perdues ou empruntées peuvent servir à frauder des gouvernements, des entreprises et des particuliers. Un avis envoyé à Service Canada peut réduire de façon importante la possibilité d'utiliser le NAS d'une personne décédée afin de commettre des actes frauduleux. Lorsque vous nous communiquez le NAS d'une personne décédée, nous inscrivons ce renseignement à son dossier et toute utilisation frauduleuse de ce numéro devient impossible. Vous pouvez encore utiliser ce NAS aux fins d'administration de la succession.



COMMENT AVISER SERVICE CANADA

Un proche parent doit envoyer à Service Canada la carte d'assurance sociale de la personne décédée, ainsi qu'une copie du certificat ou de la déclaration de décès. Si vous n'avez pas la carte d'assurance sociale, mais connaissez le numéro, veuillez l'indiquer clairement sur la preuve de décès et envoyer le tout à :

Immatriculation aux assurances sociales

C. P. 7000

Bathurst (Nouveau-Brunswick)

E2A 4T1

COMMUNIQUEZ AVEC NOUS

Pour obtenir des renseignements plus précis sur le programme du numéro d'assurance sociale, composez sans frais le 1 800 808-6352 et choisissez l'option « 3 ».

Pour obtenir de plus amples renseignements sur Service Canada ou pour connaître le Centre Service Canada le plus près, consultez le site servicecanada.gc.ca, ou composez le 1 800 O-Canada ou le numéro d'ATS 1 800 926-9105.

NOUVEAU – Le programme du numéro d'assurance sociale relève maintenant de Service Canada, le nouveau réseau de prestation des services du gouvernement du Canada qui propose un vaste ensemble de prestations et de services fédéraux adaptés à vos besoins personnels. Service Canada offre des services personnalisés, tous facilement accessibles à partir d'un même point. Vous pouvez utiliser le moyen que vous préférez pour accéder à ces services – par téléphone, par la poste, par Internet ou une visite en personne.